



[Programme](#)

[Inscrivez-vous](#)



Le 27 et 28 août 2018
À partir de 9h



Château de Courrière
[Rue Bâtis de Corère 6](#)
[5336 Courrière](#)

LE MOT DU PRÉSIDENT

Mes chers Confrères,

Une fonctionnaire européenne me disait récemment se réjouir de prendre sa retraite
« parce qu'enfin, elle ne devrait plus rien apprendre ! »

Ne plus se former, ne plus se développer sont les meilleurs moyens d'entrer en
léthargie, de s'exclure et de s'éteindre.

Ce n'est pas la voie que nous avons choisie. Enrichir nos connaissances, est l'une de nos priorités. *Les Universités d'Eté* est l'un des chantiers majeurs de notre action.

Pour la deuxième fois, AVOCATS.BE vous propose un concept original de formations détendues et performantes.

L'idée est de vous offrir des enseignements dans des matières qui ne sont pas enseignées à l'université, ou bien qui ne sont offertes par des organisations externes qu'en modules plus longs et plus onéreux. Nous avons pensé à trois catégories de formations :

- des formations de base utiles en certaines matières : régimes matrimoniaux, Salduz, utilisation des outils informatiques, lutte contre le blanchiment, le conseiller en médiation, questions préjudicielles en droit européen, lecture des bilans, personnes vulnérables, ... (au choix) ;
- des formations spécialisées dédiées, par exemple, au droit international humanitaire, aux régimes matrimoniaux, au droit de la circulation, au droit judiciaire, aux confiscations pénales, au Pot-Pourri II, à la protection des données, à la cassation pénale, au Code de droit économique, ... (au choix) ;
- des softskills : communication, langage clair, cabinets paperless, organisation collaborative du cabinet, gestion des objections, ... (au choix).

Ces formations sont données par des enseignants compétents, de grand talent et d'expérience certaine.

Le programme complet est alléchant. **Vous pourrez obtenir 16 points de formation en deux journées.**

Ce sera aussi, pour chacun d'entre vous, un grand moment de retrouvailles affectueux avant la rentrée judiciaire. C'est cela aussi la confraternité.



Le lundi soir, nous nous retrouverons ensemble lors d'un **très chouette barbecue** sous le soleil de l'été. A l'ombre des douves du Château de Courrière.

Quand ?

A la fin de vos vacances : les lundi 27 et mardi 28 août 2018.

Où ?

Dans un endroit exceptionnel, à la campagne, au Château de Courrière, une sorte de jardin d'Eden.

A quel prix ?

Un module d'une demi-journée de 4 heures vaut 50 € (40 € pour les stagiaires). Ce prix est dégressif si vous vous inscrivez à plusieurs modules. Ces montants sont déductibles de vos frais généraux.

Qu'il me soit permis de remercier chaleureusement tous ceux qui nous ont concocté ce merveilleux projet : Maîtres Stéphane Gothot, Michel Ghislain, Xavier Van Gils, Mesdames Laurence De Zutter, Melina Bartolomeo et Alexandra Leoni.

J'espère que vous viendrez nombreux à ces formations. C'est une occasion unique de parfaire vos connaissances dans l'intérêt de votre cabinet et de vos clients.

Jean-Pierre Buyle
Président d'AVOCATS.BE
